



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DE LA REGION GUYANE



DELEGATION REGIONALE DE GUYANE

Direction de
l'Environnement, de
l'Aménagement et du
Logement

Service Pilotage Stratégie
du Développement Durable

Club Agenda 21 Guyane Séminaire sur les déchets

Jeudi 20 novembre 2014, Central Hôtel Cayenne

EVALUATION GLOBALE DU SEMINAIRE

Le Club Agenda 21 Guyane est né de la volonté des participants aux sessions de formation sur les "Projets Territoriaux de Développement Durable" de disposer d'un lieu d'échanges et de partages sur les domaines d'intervention du développement durable, pour que chacun s'enrichisse des expériences des autres. Le choix a été fait de proposer des réunions thématiques, selon l'intérêt des membres du club, pour susciter des projets dans les collectivités, développer les partenariats, et aboutir au fur et à mesure à des projets intégrés sur les territoires.

La DEAL Guyane en partenariat avec le CNFPT, a donc organisé la première réunion du réseau sur la thématique des déchets.

21 personnes issues des communes, EPCI et collectivités régionale et locale, plus les intervenants étaient présentes.

Rappel des objectifs du séminaire

Sensibilisation à la réduction des déchets pour cela :

- partir de la réglementation des déchets
- présentation du Plan Départemental de gestion des déchets et de sa hiérarchisation par rapport au Plan de Prévention des EPCI
- ouvrir avec une déclinaison locale de l'économie circulaire
- montrer par des exemples des actions à mettre en œuvre au sein des collectivités
- permettre l'échange d'une part entre participants et d'autre part entre intervenant et participants

La participation

Collectivités ayant assisté au séminaire

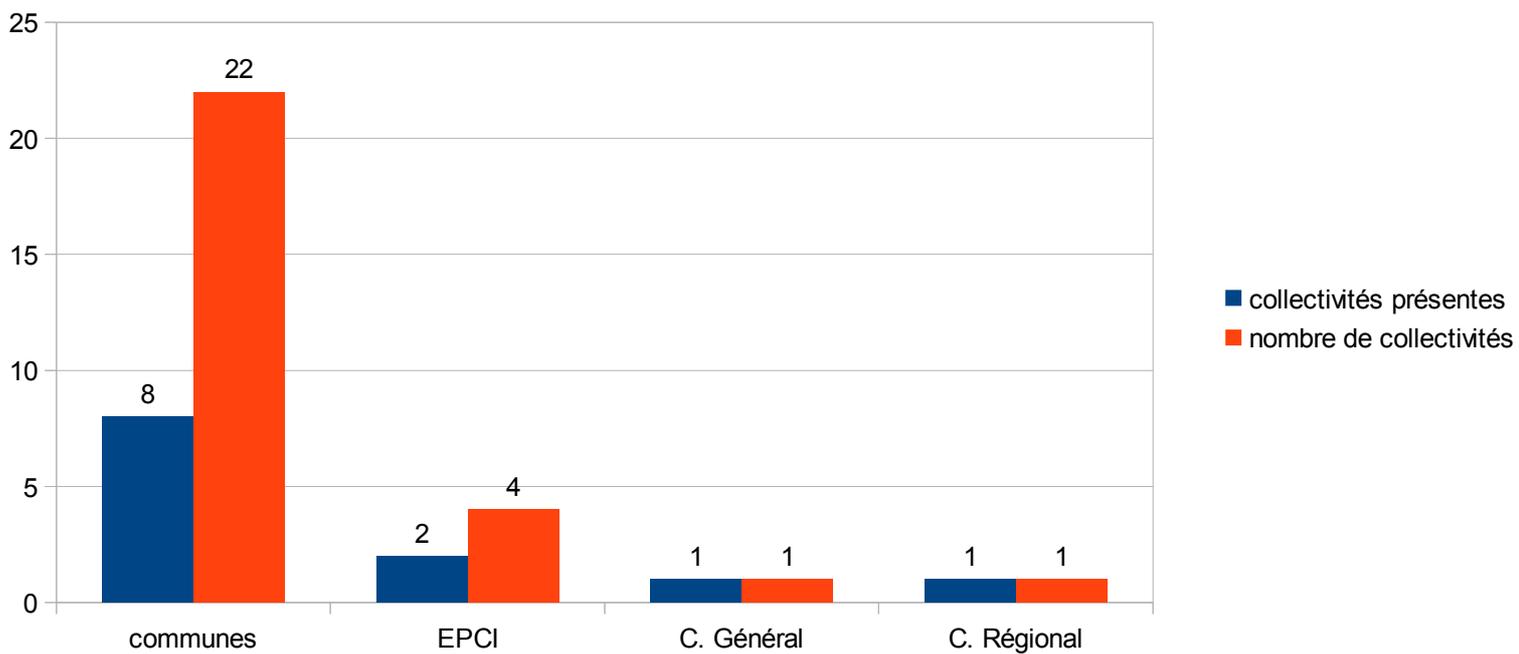
Nombre de communes : 8

Nombre d'EPCI : 2

Conseil Régional : 1

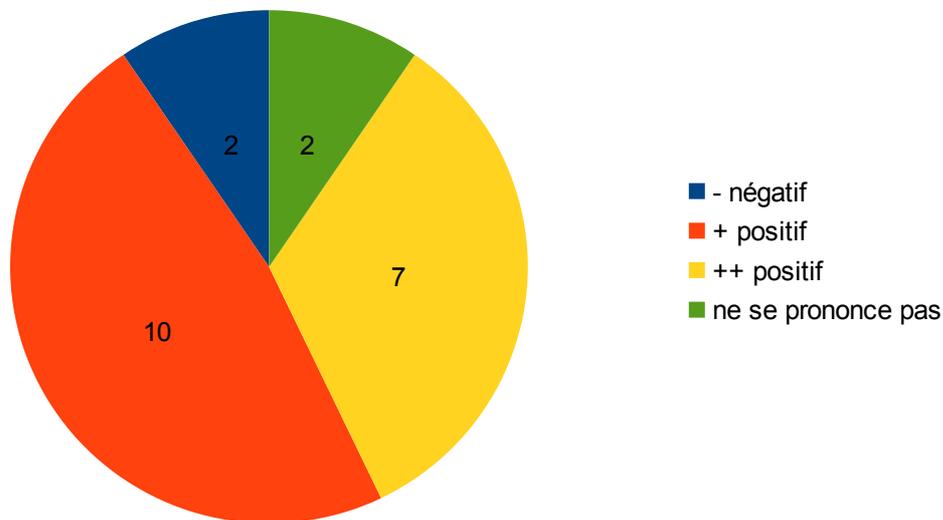
Conseil Général : 1

Nombre de collectivités en Guyane : 28 (22 communes + 4 EPCI+ 1 CG+ 1 CR)



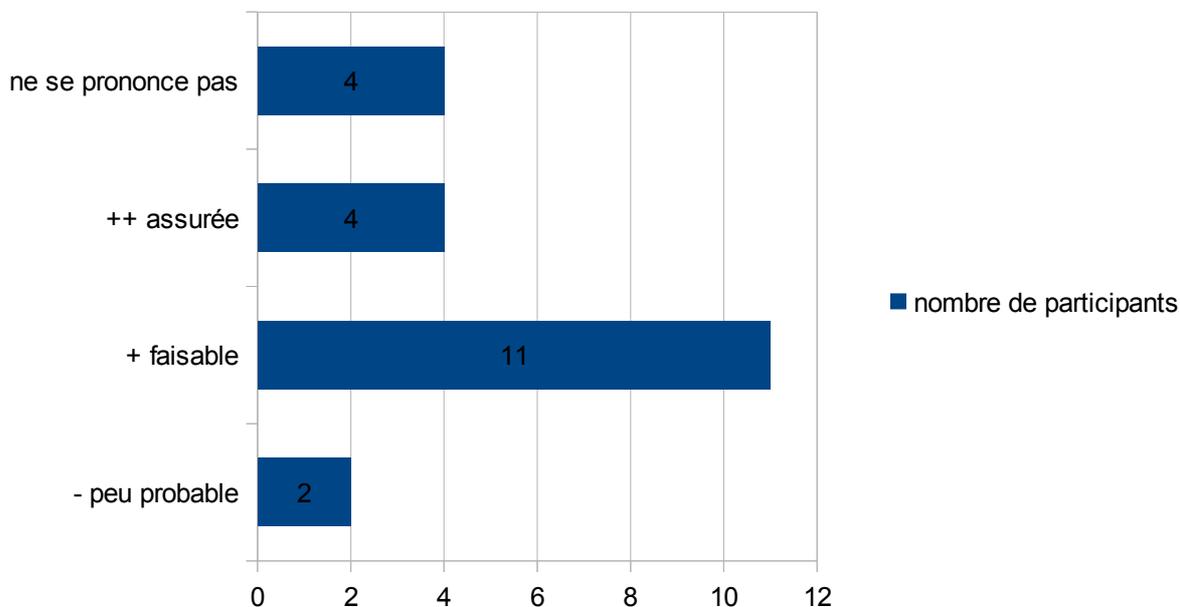
Évaluation qualitative de la journée

Les apports du séminaire aux participants



81 % des participants au séminaire en retirent des apports nouveaux contre 9,5 % qui n'ont aucun apport et 9,5 % qui ne se prononcent pas.

Possibilité de mettre en place des actions au sein de la collectivité sur la thématique des déchets suite au séminaire:



71,4 % pensent mettre en place une ou des actions vues au cours du séminaire contre 9,5 % qui jugent cela impossible et 19 % qui ne se prononcent pas

Enquête de satisfaction sur l'organisation de la journée

Un questionnaire a été remis aux participants en fin de journée afin de préparer cette évaluation et de dégager des pistes d'amélioration pour les prochaines sessions.

Critères d'évaluation (les chiffres rapportés dans les tableaux correspondent au nombre de réponse)	--	-	+	++
Objectifs et contenu				
1- Les objectifs du séminaire étaient clairs et précis			11	6
2- Le contenu répondait bien à mes besoins		1	7	8
3- Le choix des sujets		1	11	5
4- La durée du séminaire		2	10	5
5- Les objectifs du séminaire ont été atteints		2	7	8
6- La documentation fournie sera utile		2	8	6
7- La qualité des débats et des exposés		1	10	6
Sous-total		9	64	44
Les intervenants				
8- Maîtrisaient bien le contenu		1	7	9
9- Ont bien présenté le contenu			7	9
10- Ont respecté le rythme des participants			7	7
11- Ont échangé avec les participants			10	6
12- Ont suscité mon intérêt pour les informations communiquées			9	6
Sous-total		1	40	37
L'encadrement				
13- Le local et l'aménagement étaient adéquats		3	6	8
14- Les équipements étaient adéquats et en qualité suffisante		1	7	7
15- L'horaire de la journée était approprié			11	6
16- L'organisation de la journée de travail (pause, déroulement) convenait bien au rythme d'un séminaire			8	9
Sous-total		4	32	30

Critères d'évaluation	--	-	+	++
Enrichissement personnel et Valorisation au sein de la collectivité				
17- Ce séminaire m'a apporté des éléments nouveaux		2	8	7
18- Je pense être en mesure de partager au sein de ma collectivité sur la thématique			10	7
19- Je pense pouvoir mettre en œuvre une ou des actions parmi celles évoquées lors de ce séminaire		2	11	4
Appréciation globale du séminaire			4	5
Sous-total		4	33	23
Total général		18	169	133

Pistes d'amélioration :

- Citez trois points forts et trois points faibles de ce séminaire (dont le programme traitait de la réglementation sur les déchets, en passant par l'économie circulaire, avec des exemples concrets de recyclage et de réduction à la source).

Points forts	Points faibles
Les interventions de cas concrets sur les couches, le verre, le compost	Proposer encore plus de cas concrets
	Les présentations powerpoint pas toujours lisibles et claires
La bonne ambiance de travail, le panorama global de la gestion des déchets, le rythme maîtrisé	Manque de directive général (fil conducteur), manque d'actualité juridique
Les interventions de l'ADEME et de EIFFAGE ; les exemples concrets des communes	Problème des horaires pour les communes éloignées
Les retours d'expérience, les paroles des acteurs	
Le respect des horaires, les démonstrations sur les couches lavables	L'absence de certains intervenants
La présentation du Plan départemental d'élimination des déchets	Disposer de plus de documents et supports sur les sujets abordés
La qualité et la diversité des intervenants	
Les éléments sur la réglementation, les chiffres clés sur les déchets et leur gestion	
Nota : tous les participants n'ont pas rempli la partie « améliorations éventuelles »	

- Quelles améliorations suggérez-vous ?

- Plus de supports papiers
- Réussir à avoir tous les intervenants prévus
- Respecter le timing car commencer le débat à l'heure finale, au moment où les gens partent n'est pas souhaitable. Plutôt le mettre en début d'après-midi
- Le lieu : décentraliser autre commune que le cœur de ville ; mutualiser les visites hors réunions thématiques
- Proposer un repas ensemble à la mi-journée sur inscription ; si vous partez sur 1/2 journée théorie et 1/2 journée d'échanges/ Atelier : prévoyez une présentation forte en 1/2 journée d'échanges pour éviter les fuites de participants.
- Faire un retour
- Préciser ce qu'est le Club A21
- Durée supérieure
- Focus – bonne pratique opérationnelle
- Plus de débats, de documents/outils, de retours d'expériences (bonnes pratiques)

- Quelles thématiques suggérez-vous pour les prochaines réunions du Club Agenda21 et selon quelle périodicité ?

- Fonctionnement du réseau ou Club (nombre de réunion, fonctionnement site ou lieu de mise en commun des informations) choix du format, réserver un temps pour les échanges d'expérience
- Déchets : Compostage, lombricompostage, éco-organismes
- Énergies renouvelables: éolien, solaire
- Construction durable: éco-matériaux
- Eau :potable, récupération des eaux de pluie, traitement des eaux usagées, mise en place d'un SPANC...
- Informations des communes aux usagers, entreprises,...
- Habitat spontané et des bâtiments publics squattés
- Économie de l'environnement,
- Transports et solutions alternatives
- Planification: les PLUi

- Quelle périodicité pour les réunions du Club Agenda 21?

Les réponses varient entre une périodicité très rapprochée une fois par mois pour faire des bilans, ou plus large allant d'une fois par trimestre à 2 fois par an.

Un souhait a été émis de ne pas faire les réunions uniquement sur Cayenne et de pouvoir délocaliser.

Nota de l'organisateur:

- Suite à une indisponibilité tardive de l'association Mama Bobi (décès du Gran Man DouDou fondateur de l'association), l'entreprise Kalitéo Environnement a relevé le défi de nous faire une présentation des déchets dans l'ouest .

- La bibliothèque préparée pour ce séminaire a été transmise le lendemain en format dématérialisé.

Suite à donner au séminaire :

L'indicateur de suivi du séminaire sera effectué par une demande téléphonique avec confirmation par courriel des actions mises en place. Quels sont les freins s'il n'y a pas de mise en œuvre?